

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande mis en place par Bresse Louhannaise Intercom' pour la vérification et l'entretien des bornes et poteaux incendie ainsi que pour les prélèvements et analyses dans le cadre de la surveillance de légionellose sur les réseaux d'eau chaude sanitaire.

➤ **Télécom : Redevance d'occupation du domaine public**

Mme le maire rappelle les conditions mises en place pour cette redevance. Cela concerne les réseaux aériens et souterrains. Cette redevance s'élève à un montant de 1533€. Elle est facturée à France Telecom pour être ensuite reversée au SYDESL l'année suivante.

Actuellement les taux pour les lignes aériennes sont de 64.36€ (sachant que nous avons 9km198, soit un total de 591.98€) et pour les lignes souterraines de 48.27€ (sachant que nous avons 19km486, soit un total de 940.58€)

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité cette redevance.

➤ **Agence Technique Départementale : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Mme le maire explique et rappelle l'importance de cette convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il faut compter 3300€ht pour 60 heures de travail. Cette assistance est indispensable vu la complexité du dossier de l'Eglise. Mme le maire précise qu'il est possible de prendre connaissance des détails précisés dans cette convention.

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité la signature de cette convention avec l'agence technique départementale.

➤ **CCAS : délibération désignation par vote d'un membre du conseil d'administration suite à une démission**

Mme le Maire précise que pour ce point, il faut prendre un arrêté pour désigner le nouveau membre et non une délibération. Elle nous informe que M. BOVE Hervé prendra la place de M. ROCHE Marc.

L'ensemble du conseil municipal est en accord avec l'arrivée de M. BOVE Hervé au sein du CCAS.

➤ **Délibération création d'une commission (achat de matériel)**

Mme le maire demande la création d'une commission concernant l'achat du matériel pour les employés communaux.

M. Luc VARROT précise que s'il manque une personne, Antoine est d'accord pour faire partie de cette commission.

Isabelle ROUSSÉ et Patrick PIGNON sont volontaires pour faire partie des membres de cette commission.

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité la composition des membres de la commission matériel, à savoir : Isabelle ROUSSÉ, Patrick PIGNON et Antoine FERRIER.

➤ **Organisation de la tenue du bureau des élections Européennes du dimanche 09 JUIN 2024**

Mme le Maire précise que Patricia BOUDET, mariant son fils ce week-end-là, sera donc exemptée de présence pour les élections. Mme le maire définit les trois créneaux suivants :

08h00/11h30 : BUISSON Fabienne, BORGES Valérie, ROUSSÉ Isabelle

11h30/14h30 : FERRIER Antoine, PIGNON Patrick, VARROT Luc

14h30/18h00 : JOUSEAU Estelle, CROSET Richard, Angéline PUGEAUT

Mme le Maire demande qui sera disponible pour mettre en place le bureau de vote le vendredi après-midi. Patrick PIGNON est disponible ainsi que Luc VARROT après 16h30.

➤ Questions diverses

Invitation « les amis de Cuisel » pour le 31 mai 2024 à 20H, à Cuseaux, pour une conférence sur un itinéraire insolite d'une Cuiseliennne excentrique » : Angéline PUGEAUT précise qu'il y a réunion CCAS le même soir. Personne n'est disponible pour s'y rendre.

Invitation à l'assemblée générale du samedi 15 juin 2024 à 15h de l'association familiale d'entraide aux handicapés physiques : Mme le maire étant indisponible, Patricia BOUDET est volontaire pour répondre à cette invitation.

Invitation à une réunion référent communal EPAGE Seille et Affluents sous bassins Seille navigable Solnan Sâne le 04 juin 2024 à 18h30, à la salle des fêtes de Bruailles : Mme le maire demande qui est référent mais personne ne se souvient. Le dernier était Daniel PUTIN mais depuis, personne ne semble avoir été renommé. Mme le maire pourra s'y rendre, sauf changement de programme dans son travail.

Remerciement des amis du Solnan et invitation à la journée du 02 juin 2024 à 11h30, à la siblière à Dommartin Les Cuseaux : Mme le maire ne peut pas s'y rendre mais désire qu'un représentant de la commune soit présent. Angéline PUGEAUT est volontaire pour s'y rendre.

Invitation du maire de Louhans, le jeudi 06 juin 2024 à 20h, dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la libération pour assister à l'orchestre BADEN BADEN : Angéline PUGEAUT et Patricia BOUDET.

Mme le maire explique que pour l'achat du tracteur tondeuse, plusieurs devis sont en cours. Il est convenu que la commission matérielle se réunisse afin de prendre la décision et passer commande.

TOUR DE TABLE :

Luc VARROT : confirme s'être rendu avec Mme le maire chez M. PRUDENT et que ce dernier va bien clôturer son terrain. Il a également une question concernant les travaux faits pour les fossés : savoir ce qui a été fait près de l'atelier de M. GENTON concernant le fossé réalisé dans un pré. Luc VARROT précise que les travaux réalisés ne sont pas précisés ainsi dans le devis. Mme le maire mentionne que le tarif ne changera pas pour autant. De plus, il mentionne que la terre n'a pas été enlevée sur le chemin alors que c'était prévu de refaire les bas-côtés des routes avec et qu'en laissant la terre ainsi, il n'y a plus les cailloux visibles. Mme le maire précise que ce chemin n'a jamais été en pierre, que c'était un chemin en herbe, et que certains bas-côtés ont déjà été fait. Angéline PUGEAUT propose de vérifier les travaux lorsque tout sera fini.

Concernant le programme des routes, il est prévu de faire Goz du Haut avec un bi couche sur le fond. Le point à temps prévu à Vaux sera réalisé cette année afin d'éviter une trop grande dégradation.

Il y a aussi la route de la Prouillat qui commence à se dégrader, le ressenti est surtout à pieds plutôt qu'en voiture.

Patricia BOUDET : RAS

Patrick PIGNON : Avec la MSA, il est possible de faire une journée de formation 1^{er} secours, la date choisie est le jeudi 03 octobre 2024, pour 10 personnes. A confirmer pour ceux qui veulent participer. La salle de la commune sera mise à disposition pour cette formation.

Valérie BORGES : Problème avec les stationnements des camions au Brouchy car certains se garent mal et gênent la visibilité.

Angéline PUGEAUT : RAS

Isabelle ROUSSÉ : Compte rendu de la réunion avec l'ONF : sur le point concernant la plantation : possibilité de faire repousser naturellement en ajoutant des îlots de plantation. Dans tous les cas, ça ne pourra pas se faire cette année, car ce n'est plus la période de plantation. La dette envers l'ONF a

également été évoquée, Mme REMY réalise actuellement des démarches administratives afin d'épurer une partie de cette dette car les plantations concernées n'ont pas poussé. Concernant la propriété de M. PRUDENT, aucun chemin de déviation n'est possible sans avoir le risque d'un éboulement. Il faut utiliser les chemins qui existent et faire le tour.

Séance close à 22h26.

La secrétaire de séance

ROUSSÉ Isabelle



Mme le maire

BUISSON Fabienne

